VILLE DE VEYRIER

Projet de résolution

Pour le maintien de la ligne de bus 8 Veyrier-Tournettes et pour un nouveau tracé de la ligne 49

Exposé des motifs

Dans le cadre de la réorganisation du réseau de bus dans la région de Veyrier, l'Office cantonal des transports (OCT) prévoit de remplacer la ligne de bus 8 Veyrier-Tournettes par une nouvelle ligne n° 20 Colovrex/Veyrier-Tournettes, passant par Sierne, la route du Pas-de-l'Echelle et la route de l'Uche pour s'arrêter aux Tournettes. La boucle actuelle du 8 Tournettes passant par le Stand-de-Tir et la Route de Veyrier sera supprimée, ainsi que la liaison directe vers Rive et la gare Cornavin.

A l'automne 2019, l'Association des Intérêts de Vessy (AIV) a lancé une pétition pour conserver cette boucle et cette liaison directe, soit en gardant la ligne de bus 8 Tournettes, soit en faisant passer la nouvelle ligne 20 par le Stand-de-Tir et la route de Veyrier.

En deux mois, cette pétition a récolté 3'132 signatures qui a été envoyée au Grand Conseil, au Conseil d'État (Département des infrastructures, DI), à l'OTC et au Conseil administratif de Veyrier.

De même, l'OCT veut faire passer une nouvelle ligne 49 reliant les Tournettes au Bachet-de Pesay par les chemins des Rasses et de Bois-Gourmand, ceci avec des bus articulés dans une zone 30 km/h qui vient d'être aménagée.

Résolution

Le Conseil municipal demande au Grand Conseil, au Conseil d'État (Département des infrastructures, DI) et à l'OCT de tenir compte de la volonté exprimée par les 3'132 citoyens signataires de ladite pétition et de revoir le concept de lignes de bus dans la région de Veyrier en y intégrant le maintien de la boucle du bus 8 Tournettes passant par le Stand-de-Tir.

De plus, Le Conseil municipal demande au Grand Conseil, au Conseil d'État (Département des infrastructures, DI) et à l'OCT de revoir le tracé de la future ligne 49 et la composition des bus, pour éviter toute insécurité pour les utilisateurs, en particulier des cyclistes, ainsi que toutes les nuisances sonores et environnementales dans les zones 30 km/h des chemins du Bois-Gourmand et des Rasses.

Enfin, le Conseil municipal demande au Conseil administratif de Veyrier de soutenir la pétition de l'AIV et d'intégrer les associations de quartier lors des discussions sur les nouvelles lignes de bus qui auront lieu en automne 2020 entre les autorités communales et les représentants de l'État, selon le calendrier fixé par M. Dal Busco dans sa lettre du 19 décembre 2019 à l'AIV.

Les groupes PLR, Veyrier-Ensemble, Parti Socialiste et PDC

25.02.2020